

Compte rendu de consultation MRC l'Assomption

Étape d'identification des priorités

Selon les directives du ministre, les personnes vivant en situation de pauvreté doivent être incluses dans le processus de l'Alliance.

Selon vous, à quelle étape du processus serait-il le plus judicieux d'intégrer les personnes vivant en situation de pauvreté?

- À l'étape de l'identification des besoins et des priorités dans les 6 MRC
- À l'étape de l'élaboration des projets par les promoteurs
- À l'étape de l'analyse des projets
- Autre, précisez :

Phase de réflexion adéquate (brainstorming) pour la recherche de solution. Solution d'abord, ensuite les projets. Chercher à favoriser la participation lors de la mise en œuvre des solutions (empowerment citoyen).

À toutes les étapes.

À l'étape de l'identification des besoins et des priorités. Peut-être faire des focus groupe avec plusieurs individus vivant la pauvreté. Il peut être dangereux d'intégrer de façon individuelle des personnes vivant de la pauvreté puisqu'ils teinteront les discussions selon leur histoire personnelle et leur vécu propre. Il faut choisir des personnes capables de représenter plusieurs personnes.

À chaque étape pour valider les démarches, le processus.

À toutes les étapes, éducation populaire, témoignage.

À l'étape de l'identification des priorités et d'analyse. Préoccupation et difficulté à trouver les personnes vivant de la pauvreté... = les représentants d'organisme peuvent parler en leur nom. Passer des sondages et les représentants d'organismes viennent divulguer les résultats.

À toutes les étapes, éducation populaire, témoignage.

Selon vous, quelle serait la meilleure manière de le faire?

- Par le biais des organismes locaux avec un soutien externe au besoin
- Par un sondage sur les besoins identifiés par les personnes en situation de pauvreté

Enjeu à adresser dans la participation citoyenne, personnalisation du participant versus vision plus globale des personnes vivant le même type de situation. Considérer aussi l'existant (en parlant des intervenants de première ligne) versus le manque de connaissance des citoyens. Par la concertation des organismes et partenaires et par des forums citoyens pour croiser les données dans l'identification des besoins, des solutions et la mise en œuvre.

Prévoir la participation des personnes « vulnérables » (dignité, soutien financier ou logistique), (halte-garderie, accessibilité, etc.). Trouver des moyens novateurs de consulter (ne veut pas nécessairement dire des moyens technologiques, des méthodes novatrices).

La connaissance et l'expertise des organismes et partenaires terrains gagnent à être reconnus prioritairement au-devant des « potentielles consultations citoyennes » grâce à leur vision plus globale.

On le fait déjà pas mal. La présence de bénévoles impliqués est importante. C'est plus facile d'amener des usagers pour certains organismes que d'autres. Les organismes représentent bien leurs membres. Par contre, il faut sortir du vécu personnel pour le bien commun.

Société St-Vincent-de-Paul + Faim à la fin + école + HLM. Les organismes qui sont en lien direct avec la clientèle vivant la pauvreté. On pourrait sonder les gens directement à ces endroits.

Identification, sondage via les organismes auprès de leurs membres. Élaboration, les organismes pourraient travailler avec les membres en focus groupe dans l'élaboration, le développement et la validation des projets. Recueillir les idées, les valider. Analyse, focus groupe de citoyens pour alimenter le comité d'analyse avec un soutien en animation en accompagnement. Information, séance d'infos ou outils pour soutenir la participation citoyenne (éducation populaire).

Par les organismes locaux avec un soutien externe.

Budget pour favoriser leur participation dans toutes les étapes. Groupe de discussion. Profiter de chaque espace d'accueil.

Suivant l'approbation du plan de travail par le ministre, l'étape suivante sera l'identification des thématiques prioritaires par les territoires de MRC. La Table des préfets souhaite que l'utilisation des lieux de concertation existants soient favorisés dans cette démarche afin de reconnaître le travail qui se fait déjà dans la région.

En tant que représentant d'une organisation intervenant en matière de lutte à la pauvreté, de quelle manière souhaitez-vous travailler pour identifier ces priorités d'intervention?

- Utiliser le plan d'action du Comité local de développement social (CLDS) comme base de réflexion et le bonifier au besoin
- Dresser un portrait des services par thématique afin d'identifier les opportunités de développement de projets
- Consulter l'ensemble des organismes afin de connaître les besoins qu'ils identifient.
- Autre, précisez :

Il n'y a pas de plan d'action à la CDC. Consulter l'ensemble des organismes. Avoir des « Alliances locales » qui assurent la liaison locale entre les concertations et avec le régional. Qu'elles soient composées localement d'intervenants locaux provenant d'institutions régionalisées (ex. CISSSL : on ne veut pas un coordonnateur/directeur départemental, on veut l'infirmière ou la directrice de la clinique des jeunes du CLSC).

Avoir des informations et statistiques existantes pour l'identification des priorités et pour... avoir une grille de pondération qualitative dans l'analyse des projets.

Qu'il y ait de la participation citoyenne intégrée au processus. Comité indépendant local : Qui ? (Même question pour l'Alliance régionale... Qui?). Souhait que ce soit des gens neutres mais qui ont une expertise locale (il est reconnu que c'est pratiquement des notions opposées).

Cacher le promoteur de projet quand on évalue pour assurer une équité et neutralité d'analyse.

Par la concertation à la CDC et élargir à tous. Garder ça simple. Par les focus groupe : vérifier si ce que Sébastien parlait est bien ça. Sondage + rencontres.

Identifier les besoins de façon intersectorielle. Consulter l'ensemble des organismes et municipal, santé, commission scolaire, etc. CMM.

Consulter les organismes via la démarche entamée par la CDC et le regroupement santé vous en forme en février-mars. Identifier des urgences d'agir par secteurs. Bâtir une grille d'analyse commune en se basant sur des faits, des critères reconnus pour identifier les priorités. Analyse transversale et par secteur pour ne rien échapper.

Toutes ces réponses. Démarche de consultation des organismes déjà en cours par la CDC et le regroupement santé-vous en forme. Ajouter un portrait des services.

Toutes ces propositions. Axer sur le besoin des personnes qui fréquentent les organismes. CDC consulte les organismes communautaires et acteurs d'autres secteurs (élus, gens d'affaires).

Selon-vous de combien de temps votre territoire a-t-il besoin pour la démarche d'identification des priorités?

- Quelques semaines
- Quelques mois
- 1 an

3 à 5 mois par une concertation plus humaine plus 4 ou 5 rencontres de comité préparatoire (1 par mois).

Prévoir les délais de recherche d'infos/statistiques en plus de ce temps de rencontre ainsi que les ressources financières et matérielles.

Vraiment pas 1 an! Débuter rapidement mais bien faire les choses en plusieurs rencontres par entonnoir. 3-4 mois maximum.

1 an.

9 mois si des ressources sont disponibles.

Moins de 6 mois maximum, fin juin.

Pour le communautaire quelques mois car on a déjà commencé. On est mobilisé et on est en train de consulter. Pour d'autres acteurs jusqu'à l'automne pour aller les rencontrer.

Sachant que la Table des préfets de Lanaudière et la Fondation Chagnon sont en négociation pour le déploiement d'une entente qui couvrirait les 6 territoires de MRC et interviendrait en complémentarité avec l'Alliance.

Partant du principe que la Table des préfets a le souci de ne pas demander aux territoires locaux de faire deux démarches distinctes, mais bien de maximiser le travail réalisé dans le cadre de l'Alliance afin qu'il puisse également servir de base de travail pour guider les investissements de la Fondation Chagnon.

Si de l'argent était disponible pour soutenir ces démarches de réflexion visant l'identification des priorités territoriales, y aurait-il des besoins sur votre territoire?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquels :

Oui, mais il faudra s'assurer et mettre beaucoup d'énergie afin d'éviter la rigidité et la dictature vécue avec la FLAC dans le passé.

Les besoins : Forfaits de déplacement et de participation à la concertation (favoriser l'accessibilité aussi).

Soutenir financièrement un processus « autonome » à géométrie variable.

Soutien financier pour la logistique, location de salle, papeterie, honoraires professionnels (ex. graphisme) ainsi que pour des RH dédiées à la coordination, synthèse, rédaction, etc.

Oui, pour appuyer la CDC dans les consultations et l'analyse, un agent de développement. Inclusion sociale.

Oui, absolument. Accompagner le milieu (focus groupe). Analyse. Études, pérennisation. Approfondir les causes. Documenter les zones de pauvreté et inégalité. Poursuivre la sensibilisation et la reconnaissance de la pauvreté existante.

Tout en gardant de l'argent (grande majorité des fonds) qui reste pour la réalisation de projets. Ressources humaines, études, portrait, outils. En complémentarité avec la CDC et le regroupement « Santé vous en forme » qui a un financement jusqu'en juillet 2019. À la suite de la démarche de la CDC, il restera d'autres étapes à réaliser pour compléter l'identification des priorités locales.

Financer l'agent de liaison. Celui-ci pourrait être chapeauté par la CDC.

Mais jusqu'en 2020 on a la ressource pour le faire grâce au regroupement « Santé vous en forme ».

Pour réaliser la réflexion sur les priorités, plus spécifiquement, de quel soutien votre territoire aurait-il besoin?

- Une ressource humaine dédiée au soutien à la démarche
- Études, portraits
- Engager davantage d'organismes dans la démarche
- Autre, précisez :

L'ensemble des réponses. Accessibilité universelle: attention à une compréhension commune de cette expression...!

Il faut être dans l'action oui un dialogue mais court. Ressource humaine + engager davantage d'organismes.

Ressource humaine disponible jusqu'en juin 2020. Il serait important que cette réflexion ne soit pas éphémère, qu'elle reste dans le temps. On aura besoin d'aide pour analyser les données. Engager davantage d'organismes est essentiel pour l'intersectoriel.

Ressource humaine, portrait, études, développement d'outils.

Agent de liaison qui contacterait les milieux un à un. Bonifier la démarche avec les études et portraits déjà disponibles. Favoriser la participation multisectorielle (élus, écoles, tous les milieux).

Argent pour donner une allocation à une personne en situation de pauvreté.